



**PÔLE PERSONNES ÂGÉES**

**Clémence DESSE-MÉZIÈRES**  
Directrice

**Secrétariat**

Tél. : 02 38 74 42 89  
Fax : 02 38 74 48 59

Nos réf : CDM/KR/EL 20D162-3  
PJ : /

Saran, le mercredi 20 mai 2020

Dossier suivi par :  
Clémence DESSE-MÉZIÈRES

**Objet : Epidémie de Coronavirus – Point d'informations pour la résidence Le Bois fleuri (Saran)**

**Bureau des Admissions- Facturation**  
Tél. : 02 38 74 40 32

Madame, Monsieur,

**Service des mandataires judiciaires à la protection des majeurs**  
Tél. : 02 38 74 43 04

Dans le contexte actuel d'épidémie de Coronavirus (Covid 19) et suite aux dernières mesures mises en œuvre au sein de la résidence Le Bois fleuri, je vous informe de la reprise progressive des visites au sein de l'établissement à compter du mercredi 27 mai 2020.

**USLD EHPAD**  
**Centre de Cure Médicale**  
1160, rue Passe Debout  
45770 Saran

Ces visites seront organisées dans le respect des directives et recommandations nationales émises par le Ministère de la Santé et l'Agence régionale de santé du Centre-Val de Loire et avec une application stricte des gestes barrières et mesures sanitaires en vigueur.

**Unité Paul GAUGUIN de La Source**  
14, avenue de l'hôpital  
45000 Orléans

Pour vous permettre de préparer au mieux votre venue, les visites aux résidents seront autorisées dans le respect des modalités définies ci-après :

**EHPAD Pierre PAGOT**  
21, rue Georges Pompidou  
45100 Orléans

- les visites sont **préalablement autorisées** par la direction du Pôle Personnes âgées que je vous invite à contacter à compter de lundi 25 mai 2020 entre 9h00 et 17h00 (secrétariat de direction à joindre au 02.38.74.42.89),
- **une seule visite autorisée par quinzaine et en fonction des créneaux disponibles, sur rendez-vous, d'une durée maximale d'1h00 à organiser du lundi au vendredi entre 14h00 et 17h00, après accord du résident, dans un lieu dédié,**
- les visites sont limitées à **2 membres de la famille et/ou proches,**
- durant la visite, **aucun contact physique** ne peut intervenir entre le résident et ses proches et une distanciation sociale de plus d'un mètre doit être strictement respectée.

**EHPAD Les Écureuils**  
20, rue de la Corne de Cerf  
45800 Saint Jean de Braye

A leur arrivée, les visiteurs auront l'obligation de se présenter à l'entrée (vérification de l'identité et de l'autorisation de visite), de signer une demande de rendez-vous et une charte de visite et de renseigner le registre mis en place. Il leur sera remis un masque chirurgical ou une visière dont ils devront s'équiper jusqu'à leur sortie de l'établissement, ils devront procéder à un lavage de mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique et il sera procédé à un relevé de leur température. En cas de fièvre (température  $\geq 37,8^{\circ}\text{C}$ ), le visiteur concerné se verra interdire l'accès à l'établissement.

Si la visite du résident ne peut intervenir dans les lieux prévus à cet effet, elle sera organisée exceptionnellement et après avis médical, dans sa chambre. Dans ce cas et conformément aux recommandations en vigueur, la visite sera limitée à une seule personne et ne pourra excéder 30 minutes. Les règles de protection et de distanciation sociale seront renforcées.

Je me permets de vous rappeler que vous avez la possibilité de contacter, par téléphone ou via le système Skype mis en place avec les tablettes à disposition, votre proche. Vous pouvez aussi joindre l'équipe soignante pour avoir des nouvelles de son état de santé sans que cela soit de nature à perturber l'organisation des soins dans les services qui fonctionnent, à l'heure actuelle, à flux tendu. Aussi, je vous remercie de vous limiter à un appel par jour prioritairement entre 15h00 et 17h00. La direction du Pôle Personnes âgées se tient également à votre disposition pour répondre à vos interrogations.

Enfin, soyez assuré(e) que l'ensemble de la communauté professionnelle fait le maximum pour assurer une continuité de prise en charge de qualité pour chaque résident ; son engagement est quotidien auprès des résidents pour leur apporter les soins, l'aide et le soutien nécessaires. Comme vous le savez, les professionnels sont fortement mobilisés et investis.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre patience et je vous en remercie.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.

**Jean-ROBERT CHEVALLIER**  
Directeur général adjoint  
CHR d'Orléans

